

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE EGALITE FRATERNITE
MAIRIE DE BASLIEUX-LES-FISMES

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal – séance du 8 juin 2020. Par suite d'une convocation en date du 2 juin 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le 8 juin 2020, à vingt heures, sous la présidence de : Lucie POLLET, Maire.

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Délibération n° 2020.06.12	

Etaient présents : L. Pollet, J.Ph André, M. Degryse, L. Feig, O. Florance, S. Hautier, M. Jacquot, K. Magnien, F. Marlot, T. Mil-Homens, V. Villié

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Laura FEIG est désignée pour remplir cette fonction.

Proposition en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu le Code des impôts et notamment l'article 1650,

Considérant les conditions de recevabilité des commissaires proposés, à savoir : 25 ans au moins, de nationalité française, inscrits aux rôles d'imposition directes locales de la commune et ayant des connaissances suffisantes sur les circonstances locales et l'exécution des travaux confiée à cette commission,

Considérant la nécessité de proposer ces personnes en nombre double,

Considérant l'obligation de non domiciliation dans la commune d'un commissaire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 11 voix pour - DECIDE :

- De désigner, Madame Lucie POLLET, Maire de la Commune comme président de la commission communale des impôts directs ;
- De proposer, 24 personnes à la Direction Générale des Finances Publiques qui se chargera de nommer 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

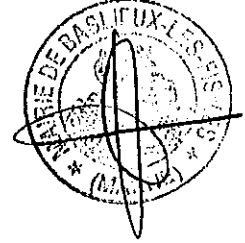
		Nom	Prénom	Naissance	Adresse
1	M.	ANDRÉ	Jean-Philippe	24/06/1975	11, bis rue de Vigneux
2	Mme	JACQUIOT	Muriel	12/05/1984	18, rue de Romain
3	Mme	HAUTIER	Sandra	02/12/1977	22, rue de Romain
4	Mme	VILLIÉ	Véronique	20/11/1935	8, place de l'Orme
5	Mme	FEIG	Laura	30/06/1995	10, rue de Lorraine
6	M.	FLORANCE	Olivier	12/06/1988	32, rue Fond d'Embeau
7	Mme	MAGNIEN	Karine	15/01/1973	30, rue de Vigneux
8	M.	MIL-HOMENS	Ticiano	27/07/1960	25, rue de Vigneux
9	M.	DEGRYSE	Michel	30/04/1992	10, rue de Lorraine
10	Mme	MARLOT	Fanny	21/02/1980	9, allée des Templiers
11	M.	GATTARD	Guillaume		Le Moulin
12	M.	LAMBERT	Cédric	10/08/1974	16, rue basse des cours
13	M.	BERNARSKI	Francis	24/02/1956	10, place de l'Orme
14	M.	LECORVAISIER	Sébastien	09/12/1970	26, rue de Romain
15	M.	RAVERDY	Quentin	03/04/1991	13, rue d'Embeau
16	M.	SECONDE	Michaël	14/02/1982	26, rue du Fond d'Embeau
17	M.	PATTE	Sébastien	04/06/1986	26, rue de Vigneux
18	M.	THIRY	Gilles	08/01/1957	20, rue de Vigneux
19	M.	VROMAN	Lionel	24/09/1943	11, rue de Romain
20	M.	PETIT	Dominique	21/04/1962	4, rue de Vigneux
21	M.	PETIT	Christophe		2, rue de Lorraine
22	M.	PREVOST	Jean-Pierre	02/07/1948	8, rue Bertrand 51170 Courlandon
23	M.	HARLAUT	Pascal		21, rue de la République 51140 Romain
24	M.	COULON	Jean-Paul		8, rue Camille Rigaux 51170 Fismes

Maire	POLLET	Lucie	mairiebaslieuxlesfismes@wanadoo.fr	06.19.42.34.52
-------	--------	-------	------------------------------------	----------------

Suite de la délibération n° 2020.06.12

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Baslieux-lès-Fismes, le 8/06/2020
Le Maire, Lucie POLLET



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 09/06/20 et de la publication, le 19/06/20 .

Fait à Baslieux-lès-Fismes, le 19/06/20 .
Le Maire, L. POLLET

